

RAPPEL DES CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE REGLEMENT

- 1 - La première cotisation est à régler avant le démarrage des cours.
- 2 - Le règlement est **TRIMESTRIEL** , l'inscription est **ANNUELLE** (année scolaire en cours).
- 3 - Tout trimestre commencé est dû.
- 4 - Si vous arrêtez en **cours d'année**, veuillez faire un écrit (*soit en venant au bureau du Service Culturel soit par courrier, ou par mail*) aucune désinscription ne se fait par téléphone ou par l'intermédiaire de l'intervenant ou d'autres personnes.
- 5 - Sans cette démarche de votre part auprès du Service Culturel, votre inscription est automatiquement renouvelée pour le trimestre suivant. *le Service Culturel n'ayant pas eu connaissance de votre arrêt des cours*).

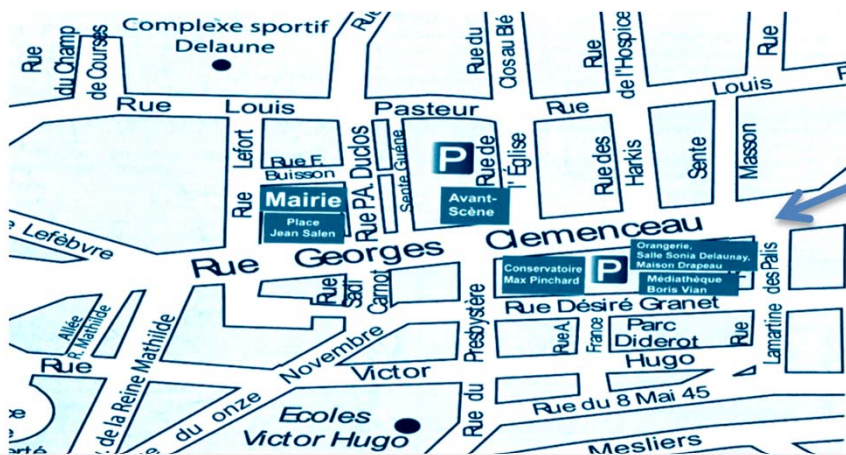
LES COURS NE SONT PAS ASSURES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

DATES DE REGLEMENT POUR CHAQUE TRIMESTRE

1er trimestre du 1er septembre au 16 octobre 2015

2 ème trimestre du 4 janvier au 29 janvier 2016

3 ème trimestre du 1er avril au 29 avril 2016



Accès : Lignes de bus TCAR n° 6 - 36 - 39 - 88

Arrêts : La Poste ou V.Hugo/Collège J.Renoir

Parking sur place (accès par l'arrière)



Maison Drapeau - Salle Sonia Delaunay

**Accès entrée aux ateliers
entre l'immeuble Clos du Moulin
et la Médiathèque Boris Vian**